

Débuts pédagogiques [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES



I. A MARSILLENS

(Suite.)

15. Ma position matérielle à Marsillens. Ma nouvelle situation.

En entrant en fonctions à Marsillens, j'avais un traitement annuel de *quatre cent trente-cinq francs* avec les traditionnels *logement, plantage, affouage*. Le plantage, c'est-à-dire un jardin et, attenant à celui-ci, un bout de pré, je les louais pour une vingtaine de francs à un cultivateur de l'endroit. Quant au logement, je n'en faisais pas usage, puisque je logeais et prenais ma pension chez le couple Blanchard, pension pour laquelle je payais 1 fr. par jour et qui, pour cette époque, valait à peine 50 centimes. Malgré cette exiguité de moyens d'existence, je n'ai non seulement jamais fait de dettes, mais j'ai toujours trouvé moyen de faire quelques plaisirs à mes élèves et à mettre quelques centimes à l'épargne. Ne faire aucun luxe, ne pas fréquenter les cabarets, éviter le jeu, fumer le moins possible et être en tout économe de ses sous, voilà les conditions auxquelles l'instituteur parviendra toujours à nouer les deux bouts, à vivre convenablement et à se faire un petit pécule pour l'imprévu.

Je l'ai déjà dit : je souffrais continuellement de la faim et maigrissais à vu d'œil. Je m'en confiai à M. le Curé qui me conseilla avec instance de changer de pension. « Adressez-vous, me dit-il, à la famille Perreyre ; vous y seriez bien. » J'y allai. La mère Perreyre consentit de bonne grâce à me fournir la pension, mais non le logement. J'acceptai quand même avec empressement les bienveillantes conditions de M^{me} Perreyre, bien qu'elles dussent amener toute une révolution dans mes conditions d'existence.

Voici à peu près en quoi consistait le régime alimentaire de ma nouvelle pension,

Le *matin*, comme dans maintes familles patriarcales, potage aux choux gras ou au lait; des montagnes de succulentes viandes fumées; des saucissons et du lard, avec très peu de légumes. Les jours maigres : omelettes, œufs, bouillie au riz, beurre et fromage à discrétion. — A *midi*, c'était la bonne *lilia*, petit-lait qu'on rehaussait en y laissant beaucoup de *brétzès* (caillot) et en y ajoutant de la crème fraîche. On mangeait cela à la cuillerée, avec des pommes de terre en robe de chambre, puis du pain et du fromage *en veux-tu? en voilà*. C'était délicieux, très nourrissant et surtout rafraîchissant dans la saison chaude. — A *quatre heures*, café au lait et à la crème, beurre, sucre et fromage. — *Le soir*, d'excellents et substantiels potages avec viande ou fromage. Enfin, pour le cas où la faim me prit entre les repas, la bonne veuve Perreyre me garnissait un panier de pain et de fromage, que je tenais toujours suspendu au plafond de mon réduit.

Et dire que pour toute cette opulence gastronomique je payais le prix modique de 60 centimes par jour!!

La famille Perreyre était de vieille date l'une des plus distinguées et des plus riches du village, assise sur des traditions inébranlables. Le vieux Perreyre, le beau-père de la veuve, était un de ces hommes du terroir, l'incarnation du bon sens des ancêtres. Esprit fin et caustique, il avait des saillies extrêmement spirituelles; sobre en paroles, mais dont chacune valait son pesant d'or; sceptique obstiné en présence des progrès, des améliorations et des inventions modernes, il ne voulait entendre parler ni de charrue belge, ni de machine à battre, ni de quoi que ce fût qui eût une teinte moderne. Dans sa grange, le fléau régnait sans rival et, dès la fin des semailles, le battage cadencé du blé retentissait dans le vallon régulièrement depuis les trois heures du matin jusqu'à celle du dîner.

Peyreyre, ce caractère de chêne et de granit, ne faisait aucune concession aux idées ni aux exigences nouvelles; aristocrate de sa nature et irréductible dans ses préjugés, il avait en horreur les progrès et le développement des institutions politiques et démocratiques; il considérait les innovations de ce genre comme autant de fléaux venant de l'enfer: c'était, selon lui, *de la diablerie et de la gueuserie qui allait faire banqueroute un de ces quatre matins*. Au

fond de tout cela, chrétien d'élite qui, au besoin, aurait infailliblement donné sa vie pour la foi catholique. Un de ses fils était membre de la Société de Jésus, et avait subi l'injuste et cruel sort de tous les Jésuites de la Suisse à la guerre du Sonderbund, celui d'être expulsé de sa patrie. Cette dernière circonstance expliquera l'aversion, la haine même que le patriarche Perreyre vouait à tout ce qui avait une apparence moderne et libérale. Qu'on se représente enfin Perreyre comme un grand homme sec, portant sans cesse au bout de son nez l'enseigne des priseurs et l'on aura son fidèle portrait.

M^{me} Perreyre, sa bru, était une femme avenante, d'humeur enjouée, vrai type de bonne ménagère de campagne, clairvoyante, dirigeant son grand ménage sans bruit et de main sûre, sachant, sans effort, plier les domestiques à son autorité absolue. Elle avait une fille unique, de taille moyenne, forte et bien proportionnée, vraie beauté grecque, aux cheveux abondants et noirs d'ébène, aux sourcils de même couleur, fortement arqués et se joignant sur la racine du nez; enfin d'un langage harmonieux et captivant. A ces avantages extérieurs, Mariette joignait ceux d'une belle intelligence et, pour la campagne, d'une intelligence accomplie. C'était une fille très recherchée des gars de bonnes familles. Son choix d'un époux ne fut malheureusement pas des plus heureux; née pour être heureuse, Mariette Perreyre eut une vie pleine d'amères déceptions et de cruelles épreuves qu'elle supporta avec un héroïsme que seule la religion peut inspirer. Elle dort dans la tombe; Dieu l'aura récompensée de la couronne du martyr!

Telle était la famille chez laquelle j'avais le plaisir et la chance de prendre mes repas. Je lui en ai gardé jusqu'ici le meilleur et le plus fidèle souvenir. (A suivre.)



Conférence régionale de la Rive-Droite.

Par une belle après-midi ensoleillée, les instituteurs de la rive droite se sont réunis à l'école supérieure de Zénauva. Quelle riante situation, ce vallon est charmant!

M. le doyen de Praroman, M. l'Inspecteur scolaire honorent de leur présence notre modeste réunion. Les leçons suivantes sont à l'ordre du jour : 1^o *Instruction civique*, par M. T., à Ependes; le sujet choisi est